

## QUAND ET COMMENT S'INSCRIRE ?

Janvier / Février

>> Vous devez informer la direction de l'école et remplir le dossier de candidature à rendre au plus tard début mars.

Mars

>> Votre enfant passera un entretien afin de présenter sa candidature.

Mi-juin

>> Les résultats sont consultables auprès du conservatoire, du collège ou de l'école de votre enfant.

## OÙ SE RENSEIGNER ?

>> Collège Georges Politzer

52, rue Jules Ferry 93170 Bagnolet  
01 49 72 04 55  
ce.0931181d@ac-creteil.fr

>> Conservatoire Erik Satie - Est Ensemble

36, rue Pierre et Marie Curie 93170 Bagnolet  
01 83 74 56 20  
conservatoire.bagnolet@est-ensemble.fr

*La pratique de l'art est vecteur d'équilibre et d'épanouissement. Les élèves de la classe CHAM enrichissent leurs perception et compréhension du monde. Fort-e-s de cette ouverture artistique collective et exigeante, il-elle-s sont appelé-e-s à développer l'esprit de solidarité, un des éléments essentiels des projets éducatifs portés par le Collège Politzer et le Conservatoire Erik Satie. Les élèves de CHAM peuvent également participer aux activités de l'association sportive du collège pour compléter leurs compétences. Il-elle-s deviendront ainsi des citoyen-ne-s attentif-ve-s aux autres et porteur-ses de valeurs partagées.*

Nicole Darquier

Principale du Collège Georges Politzer,  
Bagnolet

Antoine Sebillotte

Directeur du Conservatoire Erik Satie,  
Bagnolet - Est Ensemble

# CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

« MUSIQUE & ARTS DE LA SCÈNE »

COLLÈGE GEORGES POLITZER & CONSERVATOIRE ERIK SATIE BAGNOLET - EST ENSEMBLE



## QU'EST-CE QUE LA CHAM ?

La classe à horaires aménagés musicale et arts de la scène du Collège Politzer de Bagnolet en partenariat avec le Conservatoire Erik Satie a été créée en 2018 après la validation de l'Éducation Nationale.

Elle participe à la réussite scolaire des élèves en développant l'écoute et la sensibilité, le jeu et la pratique instrumentale, l'exploration sonore et la musique en collectif, l'aisance corporelle et vocale en lien avec la scène. Mais aussi, le sens créatif, critique et esthétique, la confiance en soi, l'autonomie et le respect des autres.

La spécificité de ce parcours scolaire ne permet pas de suivre d'autres options proposées par le collège (latin, allemand par exemple). L'inscription en CHAM induit l'obligation de suivre ce cursus pendant les 4 années de collège. L'arrêt de la CHAM est une mesure exceptionnelle décidée par les directions du collège et du conservatoire. Les cours se déroulent au collège et au conservatoire pendant le temps scolaire.

## QUI PEUT ENTRER EN CHAM ?

Ce dispositif s'adresse prioritairement à tou·te·s les élèves bagnoletais·e·s quelle que soit leur école d'origine\*.

Nul besoin d'être déjà inscrit·e au conservatoire, ou grand-musicien·ne confirmé·e ! Les débutant·e·s sont les bienvenu·e·s.

Le recrutement s'effectuera à partir d'une entrevue qui permettra d'évaluer l'envie de l'élève et son désir de s'ouvrir aux autres en participant à des projets musicaux et artistiques.

La motivation et l'envie de découvrir, ou de perfectionner, la pratique de la musique et de la scène sont des éléments essentiels pour pouvoir intégrer la CHAM. La curiosité, l'enthousiasme et la sensibilité artistique sont des atouts.

Ce cursus n'a pas vocation préprofessionnelle : toutes les orientations restent possibles en fin de 3<sup>e</sup>.

Les cours dispensés au conservatoire sont gratuits. Le fonds social (aide financière du rectorat) du collège peut participer à l'achat de petit matériel et à la location de l'instrument.

\* Le dispositif s'adresse également aux élèves des villes de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble ne bénéficiant pas d'un dispositif similaire à l'échelle locale dans la limite des places disponibles.

## QUELLE ORGANISATION ?

Le programme scolaire est identique à celui d'une classe traditionnelle.

Seul l'emploi du temps est aménagé, avec 2 demi-journées au conservatoire, équivalent à 5 heures hebdomadaires dispensées par les professeur·e·s d'éducation musicale du collège et les professeur·e·s du conservatoire, suivant le niveau de l'élève :

- >> Formation musicale (de 45' à 1h10)
- >> Cours d'instrument (de 20' à 45')
- >> Groupes instrumentaux (1h30)
- >> Atelier Arts de la Scène\* (1h ou 1h30)
- >> Éducation musicale du socle commun (1h)

Participation à des projets artistiques pluridisciplinaires : Nuits des Conservatoires, Concerts à la Médiathèque, Danses et Musiques Migratoires au théâtre de l'Échangeur, concerts au collège, spectacle des CHAM au théâtre du Samovar.

\*Théâtre, danse, art du clown, slam... , en partenariat avec des structures culturelles de Bagnolet : les théâtres de l'Échangeur et du Samovar.